

BUDGET 2014

2014

EN BREF | BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Montréal 

2014

EN BREF | BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Table des matières

Ce document est la version déposée du budget de fonctionnement en bref 2014 de la Ville de Montréal.

- 2** Message du maire et du président du comité exécutif
- 5** Faits saillants du budget de fonctionnement de 2014
- 6** Montréal : une ville intègre
- 7** Montréal : une ville efficace, cohérente et performante
- 8** Montréal : une ville au service de ses citoyens
- 11** Montréal : une métropole incontournable
- 12** D'où proviennent les revenus de la Ville?
- 13** Toutes vos taxes comptent
- 14** Les points saillants de la fiscalité en 2014
- 17** L'île de Montréal et sa population

Message du maire et du président du comité exécutif



Mesdames, Messieurs

Le budget 2014 de la Ville de Montréal est le premier budget déposé à la suite d'un changement politique lors d'une élection générale, et ce, depuis la création de la nouvelle ville en 2001. C'est donc un nouveau chapitre que nous entamons, et ce premier budget de notre Administration marque cette transition tout en indiquant la direction que nous souhaitons donner au mandat que les Montréalais nous ont accordé.

Lors de la dernière campagne électorale, nous nous sommes engagés à gérer les deniers publics de façon responsable afin que les contribuables en aient pour leur argent. Dans cet état d'esprit, notre Administration a agi de façon réfléchie en prenant le temps de poser un premier regard sur la gestion de la Ville. Après être arrivés en poste, nous avons rapidement décrété une pause de l'embauche dans les différents services, car il nous semblait imprudent de pourvoir des postes avant d'avoir fait l'évaluation de l'ensemble du fonctionnement de l'appareil administratif de la Ville. C'est également ce souci de prudence dans la gestion des finances publiques qui nous a dicté le dépôt de ce premier budget en janvier. Il nous fallait prendre le temps nécessaire et raisonnable de nous familiariser avec les tenants et aboutissants des données, paramètres et autres caractéristiques de ce budget.

Pour nous, ce budget est beaucoup plus qu'un simple alignement de colonnes de revenus et de dépenses, plus qu'une série d'additions et de soustractions. C'est un document qui annonce nos orientations. En fait, ce budget et les premières actions prises par notre Administration expriment clairement la vision que nous avons de notre Ville et de notre communauté métropolitaine. Cette vision s'articule autour de valeurs d'intégrité, de transparence et de solidarité. Cette vision est soutenue par les aspirations de nos citoyens, celles d'une ville accueillante, performante, compétitive et ouverte sur le monde.

Pour atteindre ces objectifs, vous pourrez constater que ce budget présente le nouveau poste de l'Inspecteur général et établit les bases d'une Ville intelligente. Parce que nous croyons que nous avons tous le droit de vivre dans la dignité, ce budget fait la démonstration de notre engagement dans la lutte contre l'itinérance et continue à poser des gestes pour améliorer la situation de l'habitation et de l'accès à la propriété. De plus, il souligne notre parti-pris pour l'environnement et le développement durable par son appui au verdissement, à la lutte contre l'agriculture ainsi que par son soutien accru aux transports collectifs.

Beaucoup de citoyens nous ont fait part de leurs attentes quant à un meilleur contrôle des dépenses et à une taxation qui respecte leur capacité de payer. Nous les avons entendus. Nous sommes fiers de déposer ce budget qui présente une augmentation de 2% des charges fiscales qui sont de la compétence du Conseil municipal, tel que nous nous étions engagés à le faire. Nous croyons qu'une administration publique doit prendre les décisions nécessaires afin de vivre selon ses moyens, comme le contribuable qui doit gérer ses finances personnelles.

Pour y arriver, un choix incontournable : imposer une diminution des dépenses des services centraux de la Ville tout en demandant aux arrondissements de nous appuyer dans le même sens, et ce, sans réduire les services aux citoyens. Nous soumettons ainsi une rationalisation de 60 M\$ aux services centraux. Nous avons décidé de ne pas indexer les budgets consentis aux arrondissements en leur demandant de nous épauler dans notre exercice de compressions, ce qui se traduit par un effort global de 20,1 M\$ dans leur cas. Nous sommes tout à fait conscients que dans plusieurs cas la pilule n'est pas facile à avaler. Nous savons pertinemment que les élus devront faire des choix parfois difficiles afin de répondre aux attentes de la population. Cela dit, nous sommes persuadés qu'ils sauront trouver des solutions à la hauteur des défis.

Nous sommes à la croisée des chemins. Nous l'avons dit en campagne électorale : la disparité entre les services centraux et les arrondissements, et entre les arrondissements eux-mêmes, ne peut plus durer. Nous devons trouver un équilibre. Nous devons assurer que chaque citoyen puisse avoir des services à la hauteur, quel que soit leur arrondissement, et ce dans un environnement de qualité, sécuritaire et accueillant.

Cette révolution impose également des objectifs incontournables pour faire de Montréal une ville performante en termes de gestion administrative, mais aussi une ville résolument performante au niveau de ses stratégies de création de la richesse collective. Montréal doit présenter les atouts d'une métropole compétitive à l'échelle internationale, notamment en limitant le poids de ses charges fiscales imposées aux citoyens résidents et non-résidents.

Conséquemment, ce budget responsable et équilibré introduit les premiers jalons de la réforme administrative que nous nous sommes engagés à faire afin de rendre la Ville plus efficace et efficiente. Pour que cette réforme soit durable, nous annonçons il y a quelques semaines la création du Service de la performance organisationnelle. La création de ce nouveau service se fera en puisant dans les budgets existants. Cette nouvelle entité aura, entre autres, pour mandat d'examiner tous les principaux processus et activités de la gestion municipale et de proposer, le cas échéant, de nouvelles façons de faire qui permettront d'optimiser les deniers publics qui nous sont confiés par les citoyens.

En 2014, le budget de la Ville s'élève à 4 895,4 M\$, pour une croissance des dépenses de 0,3%. Parmi les postes de dépenses les plus importants, notons que 1 050,7 M\$ sont consacrés à la sécurité publique, dont 677,3 M\$ pour le Service de la police et 357,1 M\$ pour le Service sécurité incendie. L'état de nos infrastructures continue de préoccuper les Montréalais, et c'est pourquoi nous dédions plus de 373 M\$ à la gestion de l'eau et 364,1 M\$ pour la gestion du réseau routier. La contribution de la Ville aux transports collectifs atteint 456 M\$ incluant une augmentation de 12,5 M\$ de la contribution au fonctionnement de la STM et de 1,3 M\$ à l'AMT. La part du budget consacré à la STM étant portée à 400,8 M\$ et celle de l'AMT à 55,1 M\$. Enfin, nos services récréatifs, sportifs et culturels se voient attribuer une somme totale de 487,4 M\$, afin de permettre à Montréal de continuer à offrir cette qualité de vie que tous nous envient.

La prospérité de la métropole passe nécessairement par son développement économique. C'est pourquoi notre Administration en fait une priorité et a annoncé récemment la mise sur pied d'un véritable Service de développement économique. À l'instar du Service de la performance organisationnelle, la création de ce nouveau service se fera à même les crédits budgétaires existants. Ce service aura pour mission de développer une vision stratégique du développement économique de Montréal, de coordonner la présence et les interventions de la Ville auprès des divers acteurs impliqués de la métropole, de gérer les activités de la Ville en matière de développement économique et de soutenir la réalisation des grands projets publics et privés sur le territoire en assurant la coordination de l'ensemble des services concernés.

Les Montréalais ont clairement indiqué leur volonté de changement lors de la dernière campagne électorale, et leur souhait que Montréal retrouve sa fierté d'antan. Montréal est et doit se comporter comme une véritable métropole. Il s'agit d'un chantier ambitieux que notre équipe relève avec fierté et conviction. Ce budget s'inscrit donc dans cette démarche, et nous sommes convaincus qu'il s'agit de la première borne témoin afin de faire de Montréal une métropole incontournable qui fera la fierté de ses citoyens. Ainsi, nous nous engageons sur la route qui nous mènera vers 2017, année charnière qui marquera le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal, le 150^e de la Confédération canadienne ainsi que le 50^e de l'Exposition universelle de 1967, année où Montréal est entrée au sein du club sélect des grandes villes internationales.

Le maire de Montréal,



Denis Coderre

Le président du comité exécutif,



Pierre Desrochers

Faits saillants

Un budget responsable et pragmatique

Un budget de 4 895,4 millions \$, en hausse de seulement 0,3 % par rapport à 2013. Cet écart est attribuable, d'une part, aux efforts importants accomplis pour contrôler les dépenses et, d'autre part, à l'introduction du régime général de taxation appliqué à la TVQ, qui s'est traduit par une réduction de dépenses d'environ 48,4 M\$.

Une croissance des charges fiscales générales de 1,9 % pour les immeubles résidentiels et de 2 % pour les immeubles non résidentiels

Une réduction de l'ordre de 5 % des dépenses de rémunération globale de certains services centraux (à l'exclusion des services de sécurité publique)

La Ville entend mettre en œuvre ses meilleurs efforts pour réduire les coûts des régimes de retraite qui atteignent 597 M\$

Le niveau global net des frais de financement et du remboursement de la dette est à un niveau similaire à celui de 2013

Renforcer l'éthique et préparer l'avenir

- Création d'une unité pour l'Inspecteur général dotée d'un budget initial de 5 M\$
- Création d'une réserve de 12,5 M\$ pour le financement de projets prioritaires, y compris une somme de 1 M\$ qui sera consacrée aux enjeux associés à l'itinérance
- Réduction, en 2014, de la main-d'œuvre, en cohérence avec la réduction de 5% de la rémunération globale

Accroître la performance des infrastructures, tout en ayant une saine gestion financière

- 373 M\$ pour la gestion de l'eau
- 130 M\$ pour la voirie municipale
- Maintien du niveau global de l'affectation budgétaire destinée aux réserves constituées pour le paiement comptant d'immobilisations

Affirmer le rôle de Montréal comme métropole et préparer le legs du 375^e

- Plus de 280,5 M\$ d'investissements qui sont projetés dans les projets de legs du 375^e anniversaire de fondation de Montréal entre 2014 et 2017.
- Une contribution de 1 M\$ sera versée à la société du 375^e en hausse de 400 000 \$
- 11 M\$ pour le programme Réussir@montréal (PR@M-Industrie) afin de stimuler le développement économique

Prioriser la sécurité publique et le transport en commun

- 677,3 M\$ pour le Service de police de Montréal incluant 2,4 M\$ pour l'Escouade de protection de l'intégrité municipale (EPIM), soit une hausse de 12,5 M\$
- 357 M\$ pour le Service de sécurité incendie de Montréal, une hausse de 11,9 M\$
- 12,5 M\$ d'augmentation de la contribution à la Société de transport de Montréal
- 55,1 M\$ de contribution à l'Agence métropolitaine de transport, une hausse de 1,3 M\$

Maintenir des services de qualité aux citoyens tout en contrôlant les dépenses

- 487 M\$ pour les activités culturelles, récréatives et sportives dont :
 - 74 M\$ pour Espace pour la vie (Biodôme de Montréal, Jardin botanique, Insectarium, et le nouveau Planétarium)
 - 12,9 M\$ pour le Conseil des arts de Montréal, une augmentation de 500 000 \$
 - 5,4 M\$ pour Pointe-à-Callière, le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, en hausse de 250 000 \$
- 163 M\$ pour la gestion des matières résiduelles
- 153 M\$ pour le déneigement

Montréal : une ville intègre

On le sait, la réputation de Montréal a été mise à mal ces dernières années à la suite d'une série de scandales où il a été démontré que la Ville a été la cible de stratagèmes de corruption et de collusion. Les mécanismes de contrôle ont manifestement été impuissants face à ces menaces, et les citoyens s'attendent à ce que tout soit mis en place afin d'enrayer ce problème pour que Montréal devienne exemplaire dans la lutte à la collusion et la corruption.

Plusieurs ont déploré l'absence d'une autorité à la Ville qui aurait pu enquêter en toute indépendance sur les irrégularités qui ont pu être observées. Pour y arriver, nous créons le poste d'Inspecteur général qui aura l'autorité pour intervenir et ordonner l'arrêt de travaux problématiques ou suspects. Il s'agit d'un concept qui a fait ses preuves aux États-Unis ainsi qu'au Royaume-Uni, mais qui sera une première au Canada. Il s'agira d'un officier indépendant qui relèvera du Conseil municipal, non de la direction générale. Dans le but d'assurer la pérennité de cette fonction, nous avons fait le choix d'enchâsser ce nouveau rôle dans la Charte de Montréal, et le Gouvernement du Québec a convenu de déposer un projet de loi en ce sens dès la reprise de la session parlementaire en février.

Dans le budget 2014, une provision de 5 M\$ est prévue pour la mise sur pied du Bureau de l'Inspecteur général.

Nous souhaitons instaurer une véritable culture de la transparence au sein de l'administration municipale afin de rétablir le lien de confiance avec les citoyens. Conséquemment, nous comptons introduire le principe de données ouvertes dans plusieurs unités de la Ville afin que tous puissent connaître et comprendre le fonctionnement des services municipaux.

Afin de faire économiser la Ville et maximiser nos investissements, nous étudierons la possibilité de remplacer le modèle de rémunération systématique des firmes de professionnels au pourcentage du coût des travaux par des honoraires à taux fixes. De plus, nous souhaitons écarter la possibilité qu'une firme professionnelle puisse à la fois concevoir des plans et devis, surveiller un chantier et approuver les contingences d'un projet sans contrepoids à l'interne.

Montréal : une ville efficace, cohérente et performante

Plusieurs choses ont été dites sur le fonctionnement de l'administration municipale à Montréal. Les constats sont parfois durs. Les citoyens doivent pouvoir compter sur une administration efficace qui livre la marchandise. Nous sommes convaincus que plusieurs choses fonctionnent très bien à Montréal. Toutefois, sans être pessimiste, force est de constater qu'il y a beaucoup de place à l'amélioration. Des constats sans équivoque, héritage du laisser-aller des années passées, nous obligent à faire une réforme en profondeur afin de corriger le tir et réorganiser les services. Il s'agit d'un exercice sérieux qui ne se fera pas en claquant des doigts, et c'est pourquoi nous nous sommes mis rapidement au travail en décrétant une pause de l'embauche pour nous permettre d'évaluer les différents services de la Ville.

Pour y arriver, nous avons créé le Service de la performance organisationnelle. Les contribuables ne verront aucun montant alloué au budget 2014, car ce nouveau service sera mis en place à même les crédits budgétaires existants et sera constitué d'une vingtaine de personnes recrutées au sein de la fonction publique municipale. Ce nouveau service corporatif de la Ville aura un rôle crucial. Il aura entre autres les mandats :

- d'examiner tous les principaux processus et activités de la gestion municipale;
- de proposer des réformes visant l'efficacité de l'organisation, la simplification des processus et activités, la mesure des résultats, l'étalonnage avec les meilleures organisations comparables;
- de viser une plus grande imputabilité au sein de l'administration de la Ville;
- et de développer une banque de données ouvertes permettant aux citoyens de connaître la performance organisationnelle de la Ville.

Il permettra à Montréal de se comparer aux villes et organisations publiques ou privées comparables et d'évaluer les activités de gestion afin d'être plus efficace et plus efficient. Nous comptons sur tous les acteurs de l'administration publique pour contribuer aux changements des processus de gestion et des activités qui résulteront de cette analyse. À terme, nous nous donnons un objectif : celui que la Ville atteigne le rang du premier quartile des villes performantes au Canada.

Nous comptons également nous attaquer à la cohérence de l'action municipale, particulièrement entre les services centraux de la Ville et les arrondissements. C'est pourquoi nous mettons sur pied la Table des maires, qui rassemblera sur une base périodique le maire de Montréal et l'ensemble des maires d'arrondissement. Les citoyens s'attendent à ce que nous travaillions ensemble, pour leur bien commun. Nous sommes convaincus que cette préoccupation est partagée par les maires sur tout le territoire et nous croyons qu'un lieu de discussion formel et sur une base régulière nous permettra de faire les arrimages utiles et nécessaires.

Tout lieu décisionnel doit pouvoir compter sur des mécanismes de reddition de comptes efficaces afin d'éviter les écueils qui viennent avec une gestion en vase clos. C'est pourquoi nous mettons en place un mécanisme de reddition de compte qui sera enchâssé dans un règlement, dans un esprit de transparence. De plus, nous comptons élargir le mandat de la Commission d'examen des contrats afin qu'elle puisse également revoir les contrats d'envergure des arrondissements.

Montréal : une ville au service de ses citoyens

Lors de la dernière campagne électorale, notre équipe s'est présentée devant les électeurs avec un programme dont le thème était « Priorité aux citoyens ». C'est le sens de notre engagement, et ce premier budget nous permet de donner l'impulsion nécessaire à l'Administration municipale afin qu'elle fonde sa prestation de services sur les attentes de ceux qui les reçoivent.

L'actualité nous rappelle constamment que les infrastructures de Montréal doivent être remises à niveau, et ce, malgré les chantiers qui se sont multipliés ces dernières années. En 2014, notre Administration maintient la cadence en dédiant plus de 373 M\$ à la gestion de l'eau et 364,1 M\$ pour la gestion du réseau routier. À ce dernier chapitre, une somme de 153,3 M\$ est prévue pour l'enlèvement de la neige et nous avons augmenté de 2 M\$ les budgets de voirie, notamment de 0,4 M\$ pour les opérations nid-de-poule en arrondissements ainsi que l'inspection et l'entretien des structures routières, et de 0,9 M\$ pour des travaux liés à la circulation.

Nous avons la ferme intention de mettre en place des façons de faire pour augmenter la fluidité de communication et de coordination entre les directions de la Ville impliquées dans la planification et la réalisation des projets d'infrastructures pour être en mesure d'augmenter le taux de réalisation des travaux d'entretien et de réfection.

Les crédits budgétaires associés à la gestion des matières résiduelles (déchets domestiques et matières recyclables) sont de l'ordre de 163,3 M\$. Le budget présente une variation de 6,7 M\$ par rapport à 2013 s'expliquant par une réduction de 2,4 M\$ de la masse salariale ainsi qu'une baisse de 4,3 M\$ du coût des contrats de collecte des déchets dans les arrondissements. Ces économies s'expliquent, entre autres, par une baisse importante des tonnages de déchets collectés à la suite de la distribution des nouveaux bacs de recyclage et de l'augmentation progressive du compostage. Nous sommes heureux de constater

que les efforts portent des fruits en ce sens. Toutefois, il reste encore fort à faire pour atteindre nos objectifs. Nous ne ménagerons pas nos énergies au cours de la prochaine année pour continuer sur cette lancée.

Nous sommes sensibles aux mesures visant la protection de notre environnement. Que ce soit la lutte contre la pollution de l'air, de l'eau et du bruit ou encore le traitement des sols contaminés, nous maintenons les efforts avec un budget associé à ce créneau de 12,4 M\$. Sur le plan du développement durable, une attention particulière sera portée sur notre patrimoine arboricole. En effet, en 2014, nous réservons une somme supplémentaire de 3 M\$ pour le plan d'action canopée et pour la lutte à l'agrile du frêne. Un montant de 813 000 \$ a déjà été identifié au budget 2014 spécifiquement pour l'agrile du frêne.

Montréal doit mieux utiliser les technologies de l'information (TIC) afin que les citoyens puissent entrer directement en communication et transiger avec leur administration municipale. C'est ce que nous appelons la « Ville intelligente ». Nous élaborerons un plan d'action qui dressera le portrait de l'environnement informatique et numérique existant, avec des objectifs pour les quatre prochaines années. En 2014, nous amorcerons nos travaux qui permettront aux citoyens d'accroître l'accès à des technologies numériques. Nous mettrons également sur pied une table de concertation des TIC, composée de représentants de l'industrie, afin de conseiller la Ville dans la mise en place de ce plan d'action.

Malheureusement, plusieurs Montréalais ont quitté notre ville pour fonder une famille, car ils estimaient les coûts d'accès à une propriété trop prohibitifs. Le présent budget prévoit que la politique d'habitation s'inscrira dans la continuité. Nous entendons en effet maintenir le rythme actuel de production de logement social et communautaire. Nous comptons pour ce faire sur l'appui financier du gouvernement du Québec dans le cadre de ses programmes AccèsLogis et Rénovation Québec.

Nous comptons donc recevoir la part du budget du programme AccèsLogis qui revient à Montréal, soit au moins 45 % du budget distribué par la Société d'habitation du Québec pour l'ensemble du Québec. Cette allocation nous permettra de répondre aux besoins des ménages montréalais en :

- développant des logements sociaux et communautaires, en particulier pour les familles, les aînés et les personnes itinérantes ou vulnérables;
- permettant l'inclusion de copropriétés et de logements à coût abordable dans les grands projets résidentiels, dans une perspective de mixité sociale.

Nous escomptons par ailleurs recevoir au moins 12 M\$ par année dans le cadre du programme Rénovation Québec que nous compléterons par une contribution équivalente pour ainsi :

- stimuler la rénovation et l'adaptation des logements et assurer, sur tout le territoire, le maintien en bon état des immeubles;
- fidéliser les familles à Montréal, notamment en soutenant l'accession à la propriété et en stimulant le développement de produits résidentiels conçus pour les besoins familiaux;
- revitaliser les quartiers en difficulté.

Nous espérons pouvoir compter sur un appui financier supplémentaire du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la consolidation de l'accompagnement et le soutien communautaire dans les OSBL existants auprès des clientèles les plus vulnérables. Nous estimons les besoins en matière de soutien communautaire à 1,5 M\$ supplémentaires par année pour les 750 nouveaux logements et chambres pour itinérants et personnes vulnérables que nous entendons offrir d'ici 2015-2016.

Comme toutes les grandes métropoles, Montréal doit composer avec des problèmes sociaux complexes. Même si ces responsabilités incombent d'abord aux gouvernements supérieures, notre Administration souhaite jouer un rôle de catalyseur afin que notre société puisse faire face à ces enjeux. C'est pourquoi nous bonifions les investissements à la lutte contre l'itinérance de 1M\$, pour porter le montant total de nos efforts financiers dans ce domaine à plus de 2 M\$. Nous mettrons également sur pied une « Agence sociale » qui regroupera dans un guichet unique tous les services que la Ville offre aux plus vulnérables de la société, ce qui permettra de mieux coordonner notre action et la rendre plus efficiente.

Le transport des personnes et des marchandises est d'une importance capitale pour le développement de Montréal. C'est pourquoi, en plus de nos efforts en matière d'infrastructures, la contribution de la Ville aux transports collectifs atteint 456 M\$ incluant une augmentation de 12,5 M\$ de la contribution au fonctionnement de la STM et de 1,3 M\$ à l'AMT. La part du budget consacré à la STM étant portée à 400,8 M\$ et celle de l'AMT à 55,1 M\$. De plus, tel que nous nous y sommes engagés, nous comptons étendre dès 2014 notre réseau de pistes cyclables.

Notre dynamisme culturel fait la renommée de Montréal. Nous maintenons donc le cap budgétaire en 2014 en allouant des crédits de l'ordre de 199,2 M\$ au poste des activités culturelles. Plus spécifiquement, nous augmentons notre part du budget consacré au Conseil des arts et au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, de 500 000 \$ et de 250 000 \$ respectivement.

À l'aube du 375^e anniversaire de Montréal, nous souhaitons assurer un rôle de leadership fort afin de rassembler nos artistes, nos institutions, le milieu philanthropique et tous les paliers de gouvernement pour ce grand rendez-vous. Nous aspirons à ce que l'ensemble des Montréalaises et Montréalais soit stimulé autant en visitant nos bibliothèques de plus en plus modernes, nos institutions montréalaises, nos Maisons de la culture et nos ateliers d'artistes. Nous prioriserons une approche visant à stimuler l'économie culturelle à même la stratégie de développement économique de la métropole, en étroite collaboration avec les acteurs du milieu économique, les artistes, les organismes, les institutions et les entreprises. Enfin, afin d'assurer le rayonnement de Montréal à titre de métropole culturelle, une stratégie collaborative de développement sera également élaborée à l'échelle internationale.

Montréal est une ville résolument sportive. Les sports et loisirs font partie intégrante de la vie de nos collectivités. C'est pourquoi nous soutenons les efforts consentis à ce chapitre pour un budget de 288,2 M\$. En poursuivant la rénovation des 40 glaces de Montréal et de ses piscines notamment, la Ville donne les moyens à la population de demeurer active physiquement, incite la jeunesse à développer de saines habitudes de vie et aux athlètes de s'entraîner dans des installations de haut niveau. Un sommet sur le sport et l'activité physique se tiendra d'ailleurs en mai, Montréal, physiquement active, avec comme objectif : comment Montréal doit se développer pour que sa population demeure en bonne santé. Par ailleurs, l'ouverture fin 2014 du Centre de soccer au Complexe environnemental Saint-Michel, équipement très attendu, sera un moment fort de l'année en matière de sport. Enfin, l'accueil de grands événements internationaux se poursuit et s'intensifiera au cours des années à venir, pour faire rayonner Montréal comme une ville de classe mondiale en matière d'événements sportifs.

Montréal : une métropole incontournable

Nous avons une conviction inébranlable : Montréal doit assumer totalement son statut de Métropole québécoise, et nous devons prendre tous les moyens à notre disposition afin de la rendre incontournable.

Tout d'abord, Montréal est le poumon économique du Québec. Notre Ville est l'héritière de la culture européenne, tout en étant fermement ancrée dans le contexte nord-américain. En ce sens, l'annonce du traité de libre-échange entre le Canada et l'Europe est une opportunité que nous ne pouvons laisser passer. Concrètement, notre Administration a annoncé récemment la mise sur pied d'un Service de développement économique digne de ce nom. Cette opération se fera à même les budgets existants. Nous souhaitons ne ménager aucun effort afin d'attirer la réalisation de grands projets, l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois et des investissements en mettant de l'avant une vision intégrée de notre développement économique. Nous comptons d'ailleurs être davantage présents sur la scène internationale afin d'attirer les capitaux étrangers.

En quelque sorte, la ville doit être compétitive sur l'échiquier mondial si elle veut, à terme, générer de la richesse pour l'ensemble de la collectivité. Elle doit être attirante pour les investisseurs étrangers en s'assurant de posséder tous les atouts pour le devenir, entre autres, en limitant les charges fiscales au plus bas niveau possible.

Nous devons également affirmer le leadership de Montréal avec nos partenaires. Nous comptons jouer pleinement notre rôle au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal. Il est important de développer un discours régional cohérent si l'on souhaite être entendu par les deux ordres de gouvernement. Le dossier du remplacement du pont Champlain en est une excellente illustration.

Le statut de Métropole du Québec ne veut rien dire si Montréal n'entretient pas ses relations avec ses partenaires dans toutes les régions du Québec. C'est pourquoi le maire de Montréal a entrepris une tournée des régions du Québec afin d'entretenir ce nécessaire dialogue, qui permettra à Montréal de développer des alliances stratégiques, notamment dans le névralgique dossier de l'avenir des régimes de retraite.

Ce leadership montréalais retrouvé nous permettra de mieux faire valoir notre point de vue, tant devant le gouvernement du Québec que celui du Canada. Nous souhaitons d'ailleurs faire reconnaître à juste titre le statut de Métropole par le gouvernement du Québec, ce qui aura pour conséquence, on l'espère, la diversification des revenus de la Ville. Ce faisant, cela permettra d'aider la Ville à respirer un peu mieux et à jouer plus assurément et concrètement son rôle de poumon économique du Québec.

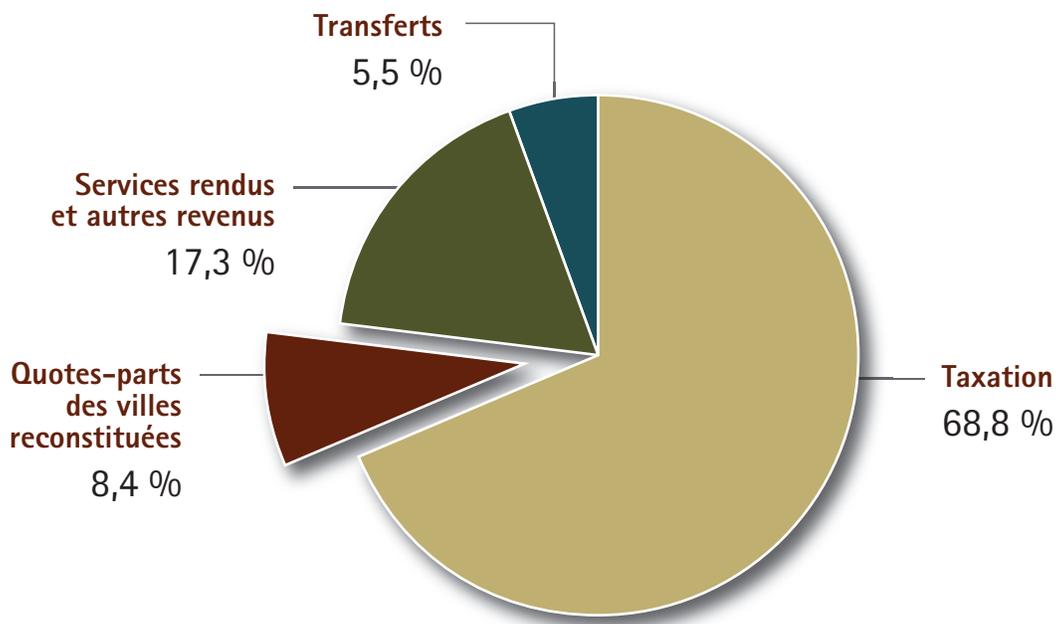
D'où proviennent les revenus de la Ville?

Les revenus de la Ville de Montréal, en 2014, proviennent principalement des taxes foncières qui s'élèvent à 3,3 G\$ et qui constituent 68,8 % des revenus totaux de l'Administration municipale.

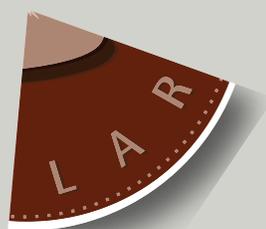
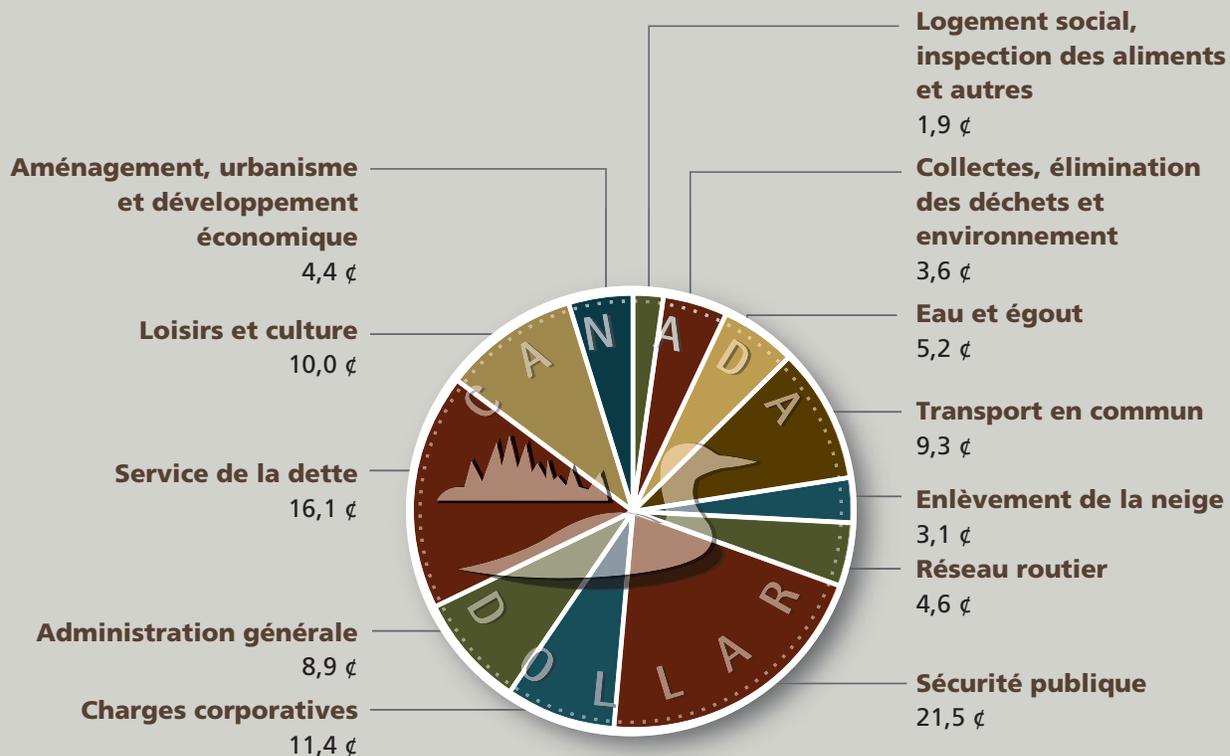
Les revenus provenant de services rendus et autres revenus totalisent 828 M\$ et représentent 17,3 % des revenus totaux de la Ville. Les revenus de transferts, soit les subventions reçues des gouvernements et autres organismes, atteignent 265 M\$, soit 5,5 % des revenus totaux de la Ville.

Soulignons qu'en vertu de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (L.Q. 2008, c.19), les dépenses qui relèvent des compétences d'agglomération sont financées au moyen d'un régime de quotes-parts versées au budget d'agglomération par l'ensemble des villes liées. Les charges d'agglomération exigées des villes reconstituées se chiffrent à 401 M\$, soit 8,4 % des revenus de la Ville de Montréal.

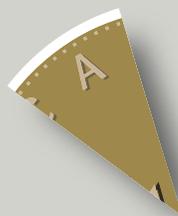
L'ensemble de ces revenus est destiné au financement des dépenses associées aux compétences locales de la Ville et à celles d'agglomération. Rappelons que c'est la Ville de Montréal, en tant que ville centre, qui a la responsabilité de gérer les opérations financières associées aux compétences d'agglomération, et ce, au bénéfice de l'ensemble des villes liées.



Toutes vos taxes comptent



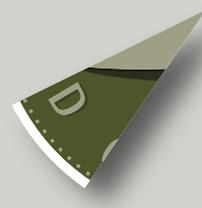
Sécurité publique	21,5 ¢
Police	13,8 ¢
Sécurité incendie	7,3 ¢
Sécurité civile et autres	0,4 ¢



Loisirs et culture	10,0 ¢
Piscines, parcs et terrains de jeux	3,7 ¢
Centres communautaires	1,6 ¢
Bibliothèques	1,7 ¢
Patrimoine, musées et centres d'exposition	1,4 ¢
Patinoires	0,7 ¢
Autres	0,9 ¢



Charges corporatives	11,4 ¢
Régimes de retraite	7,1 ¢
Dépenses contingentes, équité salariale et autres	4,3 ¢



Administration générale	8,9 ¢
Gestion financière	4,7 ¢
Conseil municipal	1,1 ¢
Application de la loi	1,2 ¢
Greffe et évaluation foncière	0,7 ¢
Gestion des ressources humaines	1,2 ¢

Les points saillants de la fiscalité en 2014

Augmentation générale des charges fiscales

En 2014, l'Administration augmente les charges fiscales de 2 %, tant pour les immeubles résidentiels que non résidentiels. Cette décision entraîne une variation générale des charges fiscales des immeubles résidentiels de 1,9 % et de 2,0 % pour les immeubles non résidentiels.

Réhabilitation des infrastructures

L'année 2014 marque la création de deux nouvelles réserves financières pour la réhabilitation des infrastructures. Ces nouvelles réserves seront alimentées par des affectations en provenance du fonds général de 23 M\$ pour la réserve municipale et de 4,7 M\$ pour la réserve d'agglomération.

Au total, les contribuables montréalais participent au financement de ces deux réserves à hauteur de 26,8 M\$.

Globalement, les contributions aux réserves financières pour le financement de la réhabilitation des infrastructures demeurent au même niveau qu'en 2013 et les contribuables ne verront aucun impact sur leurs charges fiscales.

La fiscalité des arrondissements

Les arrondissements sont responsables de l'indexation de leur taxe de services afin d'assurer l'indexation totale de leur budget depuis la cession d'un espace fiscal, en 2013.

En 2014, les conseils d'arrondissement ont globalement augmenté les revenus de leur taxe de services de 13 %. Ces décisions, qui relèvent de chacun des conseils, ont pour effet moyen d'augmenter les charges fiscales totales des immeubles résidentiels de 0,9 % et de 0,1 % pour les immeubles non résidentiels.

Variation des charges fiscales totales

Le tableau ci-dessous présente par arrondissement les variations des charges fiscales totales des contribuables montréalais, incluant l'effet de la variation des taxes d'arrondissement.

Toutefois, le compte de taxes de chacun des contribuables peut diminuer ou augmenter dans des proportions différentes, notamment en raison de l'évolution de la valeur foncière de la propriété par rapport à l'évolution de la valeur des autres propriétés de la ville.

Variation des charges fiscales totales entre 2013 et 2014, par arrondissement

Arrondissements	Immeubles résidentiels			Immeubles non résidentiels		
	Variation générale des charges fiscales ¹	Variation des taxes d'arrondissement de services	Variation des charges fiscales totales	Variation générale des charges fiscales ¹	Variation des taxes d'arrondissement de services	Variation des charges fiscales totales
Ahuntsic-Cartierville	1,2 %	0,1 %	1,3 %	0,8 %	—	0,8 %
Anjou	0,6 %	4,3 %	4,9 %	1,5 %	1,1 %	2,6 %
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	2,0 %	0,4 %	2,4 %	1,7 %	0,1 %	1,8 %
Lachine	2,8 %	0,3 %	3,1 %	(0,3 %)	0,1 %	(0,2 %)
LaSalle	1,1 %	0,7 %	1,8 %	0,6 %	0,2 %	0,8 %
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	1,4 %	0,3 %	1,7 %	0,2 %	0,1 %	0,3 %
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	0,9 %	1,4 %	2,3 %	0,6 %	0,3 %	0,9 %
Montréal-Nord	0,5 %	0,6 %	1,1 %	0,9 %	0,1 %	1,0 %
Outremont	3,8 %	0,1 %	3,9 %	2,6 %	—	2,6 %
Pierrefonds-Roxboro	1,5 %	0,2 %	1,7 %	2,6 %	—	2,6 %
Plateau-Mont-Royal	4,1 %	0,5 %	4,6 %	4,3 %	0,1 %	4,4 %
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	(0,2 %)	5,5 %	5,3 %	(0,5 %)	1,2 %	0,7 %
Rosemont-La Petite-Patrie	2,5 %	0,1 %	2,6 %	3,1 %	—	3,1 %
Saint-Laurent	3,1 %	0,4 %	3,5 %	0,3 %	0,1 %	0,4 %
Saint-Léonard	0,4 %	2,2 %	2,6 %	1,4 %	0,5 %	1,9 %
Sud-Ouest	3,2 %	0,5 %	3,7 %	1,6 %	0,1 %	1,7 %
Verdun	1,8 %	0,2 %	2,0 %	3,2 %	—	3,2 %
Ville-Marie	1,5 %	0,1 %	1,6 %	3,0 %	—	3,0 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	2,7 %	0,4 %	3,1 %	2,2 %	0,1 %	2,3 %
VILLE DE MONTRÉAL	1,9 %			2,0 %		

— Donnée infime

¹ Les variations générales des charges fiscales comprennent la taxe foncière générale, les taxes relatives à l'eau et à la voirie, les tarifs fiscaux ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements. Elles excluent les variations des taxes d'arrondissement relatives aux services.

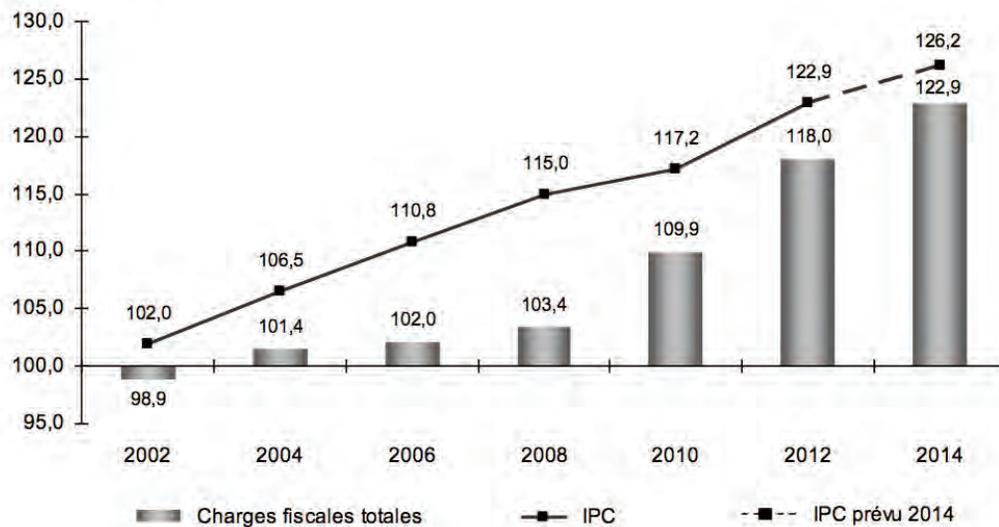
Source : Compilation actualisée au 11 septembre 2013 et effectuée à partir des paramètres fiscaux de 2013 et de 2014.

Variation des charges fiscales totales depuis 2001

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des charges fiscales totales des contribuables montréalais depuis 2001, par catégorie d'immeubles.

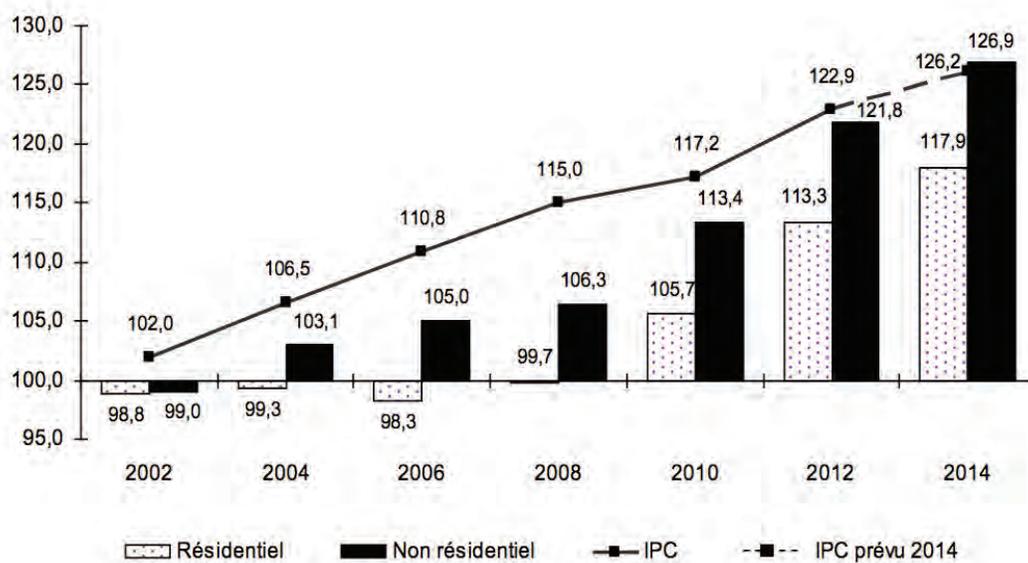
Évolution des indices des charges fiscales totales¹ et des prix à la consommation², entre 2001 et 2014

Indice (2001 = 100)



Évolution des indices des charges fiscales totales¹ et des prix à la consommation² par catégorie d'immeubles, entre 2001 et 2014

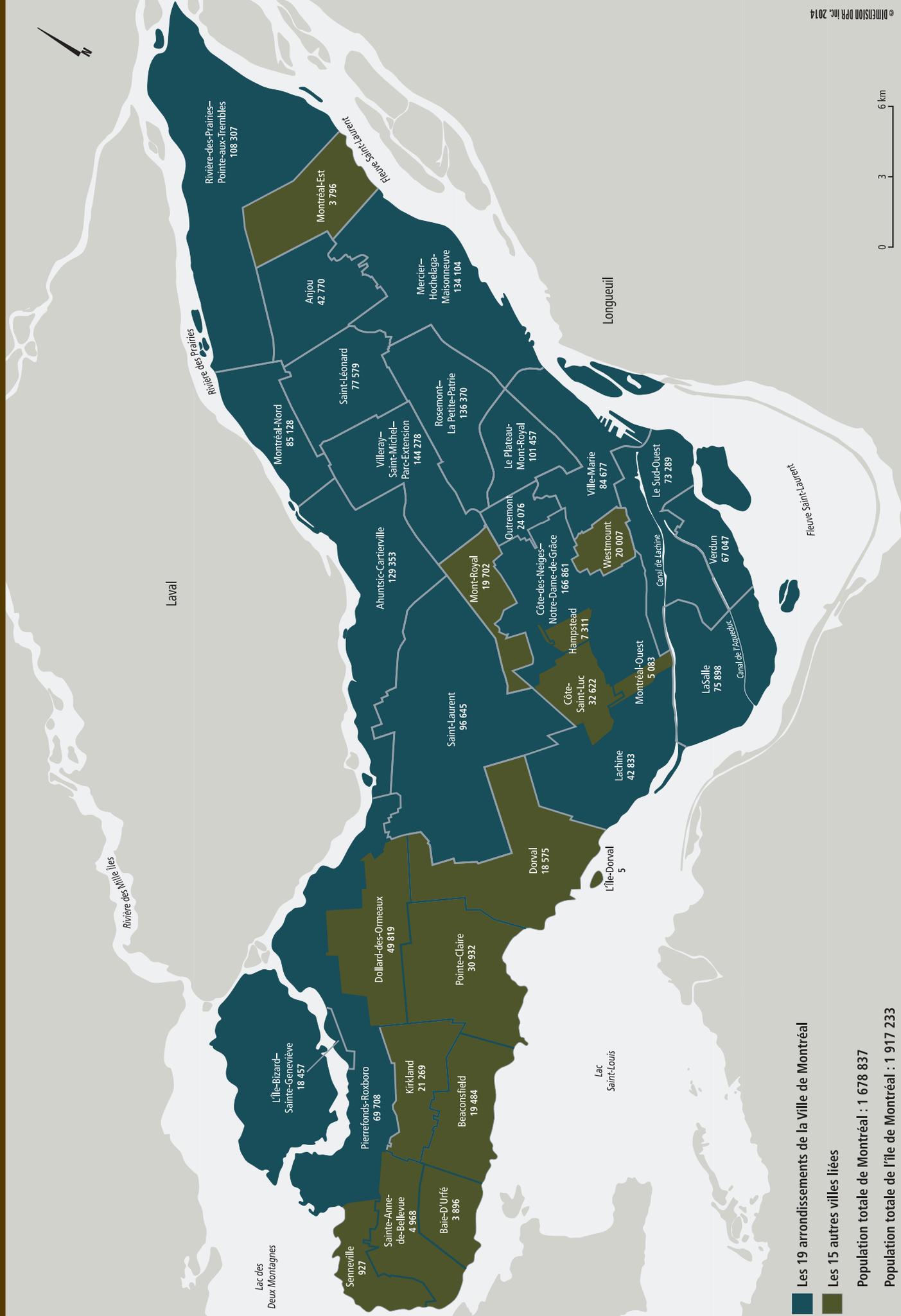
Indice (2001 = 100)



¹ L'indice des charges fiscales totales mesure la variation des taxes foncières générales, des tarifs fiscaux, des taxes d'arrondissement et des taxes relatives à l'eau et à la voirie.

² Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada.

L'île de Montréal et sa population



Les 19 arrondissements de la Ville de Montréal

Les 15 autres villes liées

Population totale de Montréal : 1 678 837

Population totale de l'île de Montréal : 1 917 233

0 3 6 km

Publié par la Ville
de Montréal
Service des finances
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1B5
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Design graphique
et impression
Communications,
Ville de Montréal
4396 (01-14)

Imprimé au Canada

Dépôt légal - Bibliothèque et
Archives nationales du Québec,
2014
Dépôt légal - Bibliothèque et
Archives Canada, 2014

978-2-7647-1250-4
Budget de fonctionnement
version imprimée, français

978-2-7647-1251-1
Budget en bref version
imprimée, français

978-2-7647-1252-8
Budget en bref version
imprimée, anglais

978-2-7647-1253-5
Budget de fonctionnement,
version PDF, français

978-2-7647-1254-2
Budget En bref, version PDF,
français

978-2-7647-1255-9
Budget des arrondissements
et services centraux, version
imprimée, français

978-2-7647-1256-6
Budget des arrondissements et
services centraux, version PDF,
français

Ce document est
imprimé sur du papier
100% recyclé.



